

---

**Stage**  
**UV Progression Autonome / UF Techniques Verticales**  
**du 09 au 14 juillet 2017**

**à**  
**Saravillo (Mont Perdu)**  
**Espagne**

*Un stage proposé par le Comité Départemental FFCAM des Pyrénées Atlantiques et la Commission Nationale de Descente de Canyon, conduit par :*

Patrick SANSOT

34 rte de Jourdan - 33760 St Pierre de Bat  
tél. 06.74.84.71.99

[patrick.sansot@orange.fr](mailto:patrick.sansot@orange.fr)

**Angélique MASSON**

5 rue de Monpezat 64000 PAU

06.75.90.54.95

**Objet :** Unité de valeur Progression Autonome et Unité de Formation techniques Verticales en descente de canyon.

Pau, le 26/02/17,

Cher(e) ami(e),

Vous désirez accéder à votre autonomie de progression en canyon afin de participer à tous les niveaux de sortie collective en club ? Vous êtes déjà autonome et vous souhaitez approfondir votre technique personnelle dans le franchissement de grandes verticales ? Vous avez envie de faire certains des plus beaux canyons du massif du Mont Perdu et de Cotiella ? Si vous apportez une réponse affirmative à l'une de ces questions alors le stage que nous vous proposons est fait pour vous !

En effet, le Comité Départemental FFCAM des Pyrénées Atlantiques vous propose deux stages de formation, ouverts à un public national et aux jeunes à partir de 15 ans :

- UVPA (progression autonome)
- UF Techniques verticales

Du samedi 09 juillet au jeudi 14 juillet 2017, avec un camp de base localisé dans le village de Saravillo.

Vous trouverez ci-joint un dossier de présentation comprenant une description succincte des pré-requis, des objectifs et du déroulement du stage, la liste des pièces administratives à fournir, du matériel à apporter.

Une fiche d'inscription est à retourner **avant le 15 juin 2017** accompagnée d'un chèque d'acompte à l'ordre du « FFCAM Comité Départemental 64 » de 100€ pour le stage à :

*Angélique Masson 5 rue de Monpezat 64000 PAU*

.Naturellement, toute l'équipe est à votre disposition pour répondre à vos questions, qu'elles soient d'ordre technique, pédagogique ou administrative. Alors n'hésitez pas !

A très bientôt,

Patrick SANSOT et Angélique MASSON

## Cursus de formation FFCAM : mise à jour 2007.

Depuis le 9 juin 2007, la FFCAM organise son cursus de formation canyon dans la logique de compétences suivante :

**Autonome Progression** : avoir une autonomie personnelle en progression

**Initiateur** : encadrer des Débutants dans les canyons faciles et des Autonomes dans tous types de canyon

**Moniteur** : encadrer tous types de public dans tous types de canyon, mener des actions de formation

**Instructeur** : être formateur de cadres et référant technique national

La formation commence par la délivrance d'un passeport formation, présentant (entre autre) le référentiel complet des compétences à acquérir par niveau (autonome, initiateur, moniteur).

### **Autonome Progression FFCAM :**

La première étape est l'acquisition de l'autonomie personnelle en progression, c'est l'**Autonome Progression** :

- il est capable de progresser en terrain accidenté et aquatique : désescalade, saut, toboggan, nage, etc.
- il est capable d'utiliser les cordes en place : rappel, tyrolienne, main courante, déviation, guidé, etc.
- il est capable de se sortir d'un mauvais pas : passage de nœud, remontée de fortune, etc.
- il peut seconder le cadre lors de manœuvres simples : assurance, pose d'équipements, etc.

Validation : au sein de son club (par un moniteur) ou par un stage de formation technique (4 jours minimum), sous l'intitulé "**Unité de Valeur Progression Autonome**" ou **UVPA**

Avant d'accéder à la formation de cadres, un stage facultatif "**unité de formation aux techniques verticales**" ou **UFTV** permet de se former et de préparer les tests d'entrée.

### **Initiateur FFCAM :**

Avant de pouvoir s'inscrire aux formations de cadre, il faut suivre une "**unité de valeur de tests techniques**" ou **UVTT**, qui valide un niveau d'entrée compatible avec la formation (durée 1,5 jour mini).

La première étape de formation de cadre, **Initiateur**, est l'acquisition des compétences liées à l'encadrement de débutants dans les canyons faciles ainsi que d'autonomes dans tous types de canyon (sans limitation de difficulté) :

- il maîtrise l'utilisation du matériel individuel et collectif, sait gérer les EPI et connaît l'environnement des canyons.
- c'est un responsable de sortie : choix du site, du matériel, de l'horaire, composition de groupe, etc.
- il choisit et met en oeuvre les techniques de progression : rappels guidés, débrayables, déviations, etc.
- il est capable d'assister un équipier en difficulté : coupés de corde.
- Il est capable d'encadrer des débutants (6 max.) dans des canyons faciles (cotations < 3.3.II ou sites réputés d'initiation) ou dans des autonomes dans les autres sites.

Validation : réussite au **stage Initiateur** (6 jours mini) + AFPS + UFCA ; Recyclage tous les 5 ans.

### **Moniteur FFCAM :**

**Après maturation des acquis (1 saison minimum), la formation s'oriente vers plus de maîtrise des aspects techniques, pédagogiques, et de l'environnement, avec le brevet de Moniteur. Son champ d'action est vaste : encadrement de tous types de public dans tous types de canyon, formation en club et en stage. C'est le cadre référent de club :**

- il possède une solide expérience en canyon.
- il encadre les débutants, contribue à la formation d'autonomes et futurs Initiateurs au sein de son club.
- il peut s'impliquer dans la réalisation des stages fédéraux ainsi que dans les unités de formation et unités de valeurs (UF / UV).

Validation : réussite au **stage Moniteur** (6 jours minimum) ; Recyclage tous les 5 ans.

### **Instructeur FFCAM :**

Enfin, le niveau final du cursus est celui de cadre référent au plan national avec le brevet d'**Instructeur** :

- c'est un expert sur lequel peuvent s'appuyer les responsables fédéraux.
- c'est un formateur de cadres, apte à organiser tous les stages de formation et les recyclages.
- il participe activement à la formation et à la vie de la Commission Nationale de Descente de Canyon.
- 

Validation : réussite au **stage Instructeur** (5 jours minimum) + rédaction d'un mémoire + organisation et encadrement de stages initiateur et moniteur ; Auto-recyclage par son implication dans la formation.

**E** : Prérequis équivalents, avec Tests Techniques :

FFCAM : - initiateur escalade sur sites naturels de plusieurs longueurs équipées

- Initiateur d'alpinisme

FFS : - initiateur de spéléologie

FFME/FFS : - initiateur de canyionisme (tests techniques non demandés)

## Présentation du stage.

**Lieu :** Massif du Mont Perdu Cotiella, Espagne (Haut-Aragon).

**Hébergement :** Auberge Borda Miguel dans le village de Sarravillo, Vallée de Chistau

**Dates :** - UVPA du dimanche 09 juillet 2017 à 9h au mercredi 12 juillet,  
- UFTV du jeudi 13 juillet au vendredi 14 juillet, 17h

**Coût de la formation par stagiaire :** Hébergement (pension complète) + formation + frais administratifs : 300€ ; ( 200€ pour UVPA et 100€ pour UFTV)

### **Équipe organisatrice et d'encadrement :**

*Administration du stage : Patrick SANSOT et Angélique MASSON*

#### **Encadrement :**



Patrick SANSOT, Moniteur FFCAM, CAF de Pau



Angélique MASSON , Monitrice FFCAM, CAF de Pau



Pierre BONNARDEL, Initiateur FFCAM, CAF de Romans

## Nombres de candidats :

8 stagiaires au maximum.

## Accès.

1- En voiture :

- Aller à Saint Lary Soulan.
- Passer le tunnel de Bielsa, faire environ 10 Km et prendre à gauche,
- Direction Vallée de Chistau, Saint Juan le Plan.
- A partir de là, faire 4 ou 5 Km, prendre à droite indication Saravillo,
- Le village est à 2 km, Première auberge à l'entrée

2- En train, voir les horaires sur [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com). Arrêt à la gare SNCF de PAU. Avertir les organisateurs de votre heure d'arrivée.

## Pré-requis « administratif ».

Pour pouvoir participer au stage, il faut :

- Avoir 14 ans révolus (**mineur : autorisation parentale requise ainsi que fiche de sortie du territoire, à retirer en mairie du domicile suffisamment à l'avance et valable 1 an, carte européenne de Sécurité Sociale à demander à la CPAM**)
- Être à jour de son adhésion FFCAM,
- Présenter une liste de descentes de canyon permettant d'attester d'un niveau initié minimum. Pour ceux qui disposent du *Passeport Formation Canyon de la FFCAM* : produire la page émargée de plus haut niveau de formation individuelle ou de participation à stage thématique,
- Avoir renvoyé à temps la fiche d'inscription complétée et signée,
- Joindre un chèque d'acompte au nom de "FFCAM Comité Départemental 64", de 100€ pour l'UVPA
- Produire le certificat médical joint en fin de dossier et compléter par le médecin moins de 6 mois avant la date du stage.
- Produire un brevet de natation 50m (obtention gratuite auprès des MNS dans les piscines municipales après une nage de 50 m), ou l'attestation disponible en fin de dossier.

## Déroulement du stage.

Ce stage se compose d'une succession de deux modules. La participation aux 4 jours de l'UVPA se fait en vue d'obtenir le niveau "autonome". Cette formation comporte la mise en œuvre et la maîtrise des techniques de progression sur corde, une expérience de l'eau vive et la progression en terrain varié. Les deux jours consacrés à l'UFTV "Techniques Verticales" permettent de découvrir les techniques spécifiques aux grandes verticales, notamment par des mises en situation en canyon aux profils verticaux et nécessitant gestion des cordes et des frottements, fractionnement, mains courantes...

Quelques exposés animeront les soirées afin d'apporter une information sur le milieu de pratique essentiellement.

Ateliers en SAE, parcours d'eau vive, et descentes de canyon aux difficultés variées permettront d'acquérir et de maîtriser les différentes techniques et connaissances nécessaires à l'obtention du niveau autonome.

Les mises en situation auront pour but de travailler les techniques, leur mise en application progressive dans le but d'assurer une progression personnelle efficace et en toute sécurité. Des phases d'apprentissage, de démonstration, de conseils et d'entraînement seront alternées afin d'apporter à tous un gain maximal dans un rythme varié.



*Dessin F. Jourdan*

Les techniques du référentiel autonome seront passées en revue :

UVPA :

- Progression sur corde, montée, descente, franchissement d'obstacle (nœud, fractionnement), clé d'arrêt, utilisation de corde guide, main courante.
- Mise en place d'équipement en soutien du cadre (corde guide, débrayable).
- Progression en eau vive : connaissance des mouvements d'eau, franchissement d'obstacles.
- Equipement de fortune : pose de spits et pitons et amarrages naturels.
- Progression en terrain d'aventure : précaution et principes.



Ambiance de stage...

### **Le Mont Perdu et ses canyons.**

Les canyons du Mont Perdu comptent des bijoux largement valorisés lors du rassemblement national 2002. Certains parcours sont de très haut niveau technique, d'autres accessibles aux néophytes. Cette variété confère donc toute la variété nécessaire à une découverte riche en sites et techniques à mettre en œuvre.

Quelques exemples de canyons :

- Miraval et Escuain : idéal pour débiter.
  - Chardal : canyon école
  - Saravillo : à proximité du centre.
  - Foz de la Canal : avec un bel enchaînement de hautes cascades.
  - Consuza : canyon mythique nécessitant une bonne maîtrise des techniques.
  - Lugar et Escuain, voisines des précédentes et de difficulté similaire.
  - Sallena et Chistau, en terrain sauvage
  - Trigoniero et Barosa, face à face
  - gallines : gestion des grandes verticales et relais intermédiaires
- ... et d'autres du bassin de Chistau, et de la Vallée d'ordesa.



*Sallena, techniques de progression en canyon aquatique*

### **Bibliographie.**

Naturellement, l'équipe pédagogique encourage les stagiaires à faire preuve de curiosité en prévision du stage et à ouvrir les ouvrages techniques.

Il est possible de s'imprégner des parcours du secteur au moyen du topoguide complet du secteur (Canyons du Haut Aragon, Mont Perdu par Patrick Gimat et J P Pontroué, édition 1995), qui peut être complété par sur Internet, [www.descente-canyon.com](http://www.descente-canyon.com).

### **Matériel nécessaire.**

Pour la pratique du canyon, il vous est nécessaire de disposer pour ce stage de :

- Un équipement néoprène (combinaison néoprène 2 pièces conseillée pour la modularité et le confort thermique, avec cagoule, un sous vêtement lycra ou néoprène léger pour mieux supporter l'eau froide le cas échéant, gants, chaussons souples en néoprène sans tige plantaire), chaussures adaptées.
- Un casque de montagne (vélo ou eau vive non acceptés).
- Un baudrier de canyon, munis de deux longues en corde dynamique de 9 à 10 mm de diamètre, en très bon état et de longueur adaptée (par défaut, se munir d'un brin de 2,5m).
- Un descendeur en huit avec mousqueton à vis de sécurité.



- 2 mousquetons identiques, à vis supplémentaires (HMS de préférence).
- 1 huit supplémentaire avec son mousqueton à vis.
- 1 dégaine, Poignée et poulie auto bloquante pour remontée sur corde
- Un valdôtain, ou à défaut un bout de corde dynamique de 10 mm, 2m de long, tressage de la gaine et de l'âme non couplé.
- Un bloqueur mécanique (shunt, poignée ou basic).
- Une pédale réglée à votre taille ou à défaut 4m de cordelette  $\Phi$  5mm,
- Un sac de portage canyon permettant d'accueillir un bidon étanche de 6l.
- Un couteau ou cutter.
- Un masque ou des lunettes de plongée.
- Un sifflet.
- Une gourde solide.
- Un bidon étanche (6l) contenant :
  - o une couverture de survie,
  - o un briquet,
  - o une bougie,
  - o une lampe frontale, avec piles neuves !
  - o quelques vivres de courses,
- Si possible, une corde canyon ou spéléo entre 30 et 50m de diamètre 9 ou 10 mm.



#### Remarque :

Pour les stagiaires n'ayant pas encore tout leur propre matériel (en particulier corde, sac, bidon), demandez à votre club d'origine s'il peut vous dépanner. N'investissez pas dans ce matériel avant le stage, il vous sera décrit durant la formation. Pour ceux qui en disposent, l'apporter permet de fluidifier les ateliers. Pour les autres, informer les organisateurs.

**Equipement de l'auberge : chambres de 6 ou 8 places, avec couvertures et placards. Vous devez prévoir draps ou sac à viande ou duvet léger, serviette de toilette et chaussons d'intérieur.**

#### [Comment s'inscrire ?](#)

Après avoir lu attentivement le présent dossier, si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter !

Par e-mail : [patrick.sansot@orange.fr](mailto:patrick.sansot@orange.fr)

Par tél : 06.74.84.71.99

Ou Angélique MASSON : [angeliquemasson@gmail.com](mailto:angeliquemasson@gmail.com)

06.75.90.54.95

Pour vous inscrire il faut donc :

#### 1. **Justifier du niveau pre-requis.**

Pour s'inscrire aux **stages UVPA et UFTV** il est demandé la présentation d'une liste de canyons déjà parcouru et de l'expérience éventuelle dans les autres disciplines à cordes (escalade, alpinisme, spéléologie, profession de cordiste).

Si vous disposez déjà du passeport formation canyon de la CNC, apportez le avec vous.

Enfin, il est impératif de pouvoir justifier d'une aptitude à la natation. L'idéal est de se procurer auprès d'une piscine municipale un brevet de nage libre 50 m (gratuit, auprès des Maîtres Nageurs Sauveteurs). L'intérêt de cette précaution est double :

- Les parcours des ateliers d'eau vive nécessitent une nage efficace.
- Certains canyons à tendance aquatique marquée nécessitent de s'immerger complètement (toboggans, sauts) et de gagner les berges de façon autonome.

## 2. **Fournir les documents demandés.**

Les documents sont à envoyer **avant le 15 juin 2017** :

- la fiche d'inscription du stage,
- la liste de courses ou la copie de la section 18 du passeport,
- la photocopie de sa carte d'adhésion FFCAM à jour de cotisation ; pour les nouveaux adhérents, contactez l'organisateur,
- faire remplir le certificat médical joint en fin de dossier,
- une attestation d'assurance, si vous n'avez pas souscrit celle du FFCAM.
- une attestation de natation (50m nage libre)
- un chèque d'acompte à l'ordre du « FFCAM Comité Département 64» (ce chèque ne sera pas retiré avant le début du stage, vous pouvez donc envoyer votre inscription dès maintenant !). 100 euros pour l'UVPA,
- une photo d'identité pour ceux qui ne disposent pas du passeport formation canyon de la CNC.
- copie de l'autorisation de sortie du territoire et copie de la carte européenne de Sécurité Sociale
- les annexes 1 à 3, remplies et signées (si cela n'a pas été fait dans le cadre de l'Ecole d'Aventure du club).

### Adresse d'envoi :

Angélique Masson: 5 rue de Monpezat 64000 PAU  
[angeliquemasson@gmail.com](mailto:angeliquemasson@gmail.com)  
06 75 90 54 95

## **Programme prévisionnel**

Ce programme sera ajusté en fonction des inscriptions mais surtout des conditions effectives d'eau dans les canyons en lien avec la météo.

### **UVPA**

dimanche

(SARAVILLO et Salinas)

Vérification et prise en main du matériel, agrès techniques en falaise : montée, descente, conversion, clés  
Soirée thématique : progression eau vive.

lundi

(Chardal )

Enchaînement d'une progression variée avec toutes les composantes de l'activité. descente en rappel, guide, main courante, déviation.  
Soirée thématique : le milieu naturel.

mardi

(Consuza ou Trigonéro)

Canyon Sec ou aquatique, avec enchaînement technique intense.  
Toutes les techniques de franchissement : guide, assistance, soutien au cadre.

Mercredi

(Eau vive, Sallena/Chistau)

Exercices en eau vive.  
Mise en pratique en canyon.  
Soirée thématique : géomorphologie, équipement

### **UFTV**

jeudi

(Gallines) ou (Foz de la Canal)

Enchaînement de verticales de grande hauteur

vendredi

(Gallines) ou (Foz de la Canal)

Enchaînement de verticales de grande hauteur.  
Débriefing, rangement et fin du stage.





Photo  
nécessaire si  
vous n'avez pas  
de passeport.  
Ne pas coller  
définitivement  
cette photo

Stage agréé sous le n° : .....

**UNITE DE FORMATION – UNITE DE VALEUR FFCAM** .....

Dates et lieu de l'action : Saravillo - 09 au 12 juillet 2017 .....

**FICHE D'INSCRIPTION et de VALIDATION (pour UV)**

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Email : .....

Profession ou activité : .....

Club d'appartenance (4 chiffres)..... N° d'adhérent (8 chiffres) .....

Avez vous déjà un livret de formation C.A.F :  oui N°: .....

non

Reportez-vous aux documents exigés en bas de la page

Brevets sportifs déjà obtenus : .....

Personne à prévenir en cas d'accident (nom, adresse, tél. ...) : .....

**Nature de la formation : Unité de Valeur Progression Autonome**

Signature du candidat  
(Faire précéder de la  
mention : "Lu et approuvé")

*Cette fiche d'inscription est à retourner au Responsable Administratif du stage,  
obligatoirement accompagnée des pièces suivantes :*

- une photo d'identité (si le candidat ne dispose pas du passeport formation CNC)
- la photocopie de la licence FFCAM de l'année en cours
- un certificat médical datant de moins de six mois
- un brevet de natation 50 m nage libre (*disponible en piscine auprès des MNS*)
- un chèque de 100 € à l'ordre de FFCAM Comité Départemental 64

Le Responsable Administratif de la formation  
vous fournira:

- une fiche technique de renseignements.

**Admis (cas d'une UV uniquement)**

**Non Admis (cas d'une UV uniquement)**

(dans le cas de NON ADMISSION, joindre la photocopie de l'attestation de stage indiquant le motif de la non admission.)

Fait à ..... le .....

**Le Cadre Fédéral 1**  
Nom, Prénom, signature

**Le Cadre Fédéral 2**  
Nom, Prénom, signature

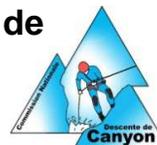


Photo  
nécessaire si  
vous n'avez  
pas de  
passeport.  
Ne pas coller  
définitivement  
cette photo

Stage agréé sous le n° : .....

**UNITE DE FORMATION – UNITE DE VALEUR FFCAM** .....

Dates et lieu de l'action : Saravillo - 13 au 14 juillet 2017 .....

**FICHE D'INSCRIPTION et de VALIDATION (pour UV)**

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Email : .....

Profession ou activité : .....

Club d'appartenance (4 chiffres) ..... N° d'adhérent (8 chiffres) .....

Avez vous déjà un livret de formation C.A.F :

oui

N°:.....

non

Reportez-vous aux documents exigés en  
bas de la page

Brevets sportifs déjà obtenus : .....

Personne à prévenir en cas d'accident (nom, adresse, tél. ...) : .....

**Nature de la formation : Unité de Formation Techniques Verticales**

Signature du candidat  
(Faire précéder de la  
mention : "Lu et approuvé")

*Cette fiche d'inscription est à retourner au Responsable Administratif du stage,  
obligatoirement accompagnée des pièces suivantes :*

- une photo d'identité (si le candidat ne dispose pas du passeport formation CNC)
- la photocopie de la licence FFCAM de l'année en cours
- un certificat médical datant de moins de six mois
- un brevet de natation 50 m nage libre (*disponible en piscine auprès des MNS*)
- un chèque de 50 € à l'ordre de FFCAM Comité Départemental 64

Le Responsable Administratif de la formation  
vous fournira:

- une fiche technique de renseignements.

**Admis (cas d'une UV uniquement)**

**Non Admis (cas d'une UV uniquement)**

(dans le cas de NON ADMISSION, joindre la photocopie de l'attestation de stage indiquant le motif de la non admission.)

Fait à ..... le .....

**Le Cadre Fédéral 1**  
Nom, Prénom, signature

**Le Cadre Fédéral 2**  
Nom, Prénom, signature

# Pratique Temps Libre Loisirs

## Information à l'attention du médecin :

**En canyon, l'effort au cours de la progression intéresse tous les groupes musculaires : cette pratique sportive associe marche, escalade, natation, descente et remonté, etc.**

Au plan physiologique, il s'agit d'un effort prolongé sur plusieurs heures, avec passages d'intensité musculaire maximale de courte durée, le tout se déroulant dans un milieu hostile, où la déperdition de chaleur est accentuée par le froid et l'humidité.

S'agissant d'une pratique de la descente de canyon dans le cadre du temps libre et des loisirs, l'examen a pour but l'information du candidat sur ses possibilités physiques et ses limites. Il pourra ainsi prendre ses responsabilités et choisir son niveau de progression. Ce type de stage n'exige pas de conditions physiques particulières ; une intégrité anatomique et une bonne tolérance cardio-vasculaire suffisent.

Dans cet esprit, il n'y a pas de contre-indications propres à la pratique de la descente de canyon. Toutefois, les risques de chutes, la durée des expéditions (8 à 10 heures), l'éloignement des secours, doivent faire discuter :

- les états syncopaux
- les états vertigineux vrais
- les cardiopathies
- la convalescence de maladies graves
- le diabète insulino-dépendant
- les insuffisances rénales
- les insuffisances ligamentaires et articulaires

Les vaccinations antitétaniques et antipoliomyélitiques sont fortement conseillées pour la pratique de la descente de canyon.

<p>Je soussigné(e) Docteur _____</p> <p>Demeurant à _____</p> <p>Certifie avoir examiné M _____, né(e) le _____</p> <p>Et demeurant à _____</p> <p>Et n'avoir pas constaté à la date de ce jour, des signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique de la descente de canyon.</p> <p>Date, signature et cachet professionnel :</p>
---

# Annexe 1: fiche de liaison.

## Autorisation parentale.

Les activités proposées par le Club Alpin Français de Pau lors des sorties de l'école d'aventure, se déroulent en milieu spécifique : vertical, souterrain, aquatique, montagne estivale, montagne enneigée, glace, rocher, suivant les activités proposées.

Ces milieux sont équipés ou non, sont aseptisés ou non, mais comportent tous des risques.

Ces activités sont encadrées par des bénévoles ou des professionnels de la discipline, diplômés, dont les compétences et l'expérience dans les activités sont reconnues par la fédération et le Club.

Les mineurs sont sous la responsabilité des encadrants du club uniquement pendant la durée officielle de la sortie.

En dehors de ces horaires, le club n'est plus responsable des mineurs.

Lors des sorties et des stages, une fiche d'information contenant les détails pratiques est transmise aux parents (type hébergement et de transport, qualification des encadrants, lieu...).

Ainsi, en inscrivant notre enfant à l'école d'aventure du Club Alpin Français de Pau

Nous, soussignés (rayer la mention inutile)

- le père, (nom) .....
- la mère, (nom) .....
- le tuteur légal, (nom) .....

**certifions avoir pris connaissance des informations citées ci-dessus et les accepter.**

**En cas d'urgence**, j'autorise / je n'autorise pas (rayer la mention inutile) les responsables de l'encadrement à prendre toute décision concernant le mineur

.....  
...

Tel portable père : ...../...../...../...../.....

Tel portable mère : ...../...../...../...../.....

Tel fixe domicile père: ...../...../...../...../.....

Tel fixe domicile mère: ...../...../...../...../.....

Tel travail père : ...../...../...../...../.....

Tel travail mère : ...../...../...../...../.....

**Date et Signature du responsable légal :**

(Les parents doivent obligatoirement signer **tous les deux**)

**Le père**

**La mère**

**Le tuteur**

## ANNEXE 2 : Informations sanitaires.

Nom du mineur : .....

Prénom du mineur : .....

Date de naissance : .....

Groupe sanguin : .....( fournir copie du document si groupe connu)

Allergies connues: (fournir copie du document si allergie connue)

- .....
- .....
- .....
- .....

Antécédents médicaux (accidents, blessures...) :

- Consolidé oui/non.....
- .....
- .....
- .....

Maladies ou troubles connus :

- .....
- .....
- .....

Traitements de longue durée et fréquence des prises :

- .....
- .....
- .....

Autre PB médical (qu'il vous semble important de signaler) :

- .....
- .....
- .....
- .....

Recommandation des parents :

- .....
- .....
- .....

Il est rappelé qu'il est important d'être à jour de cotisation.

**Date et Signature du responsable légal :**

(Les parents doivent obligatoirement signer **tous les deux**)

Le père

La mère

Le tuteur